

## Information sur l'audition

Objet de l'audition : **Circulaire 2013/xy «Limitation des positions internes du groupe - banques»**

Projets de circulaire et rapport explicatif

Invitation à prendre position : Les intéressés sont invités à prendre position sur le projet de circulaire.

Délai de réponse : **1<sup>er</sup> mai 2013**

Dépôt de la prise de position : Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA  
Urs Lendermann  
Einsteinstrasse 2  
CH-3003 Berne

ou

[urs.lendermann@finma.ch](mailto:urs.lendermann@finma.ch)

Forme de la prise de position : Merci de transmettre en tout cas une version électronique (courriel ou support de données électronique) de la prise de position.

Publication de la prise de position : A défaut d'indication contraire expresse, la FINMA part du principe que les auteurs des prises de position consentent à leur publication.

Questions complémentaires : Philippe Ramuz-Moser  
Tél. +41 (0)31 327 93 29  
[philippe.ramuz-moser@finma.ch](mailto:philippe.ramuz-moser@finma.ch)

Contact médias : Tobias Lux  
Tél. +41 (0)31 327 91 71  
[tobias.lux@finma.ch](mailto:tobias.lux@finma.ch)